

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Cnamgs : l'assainissement du fichier des GEF pour actualiser leur statut

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

ÉTABLIS dans leurs droits par l'article 11 de l'ordonnance 0022/PR/2007 du 21 août 2007 instituant un régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale dans notre pays, les Gabonais économiquement faibles (GEF) se comptent parmi les personnes dont le revenu est inférieur à 80 000 francs CFA. Ce statut leur est attribué par la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) par

le biais d'une immatriculation faisant l'objet, au préalable, d'une enquête sociale.

Dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation (PAT), la Cnamgs entreprend depuis quelques jours des travaux d'assainissement du fichier des GEF. Juste dans un souci d'actualisation et d'assainissement des données, conformément aux dispositions du décret n° 00518/PR/MTEPS du 11 juillet 2008 fixant les modalités d'attribution du statut de GEF. "Il s'agit de régulariser la situation des gens dont le statut peut avoir



Photo: RHA/L'Union

L'opération en cours vise à régulariser la situation des assurés dont le statut peut avoir changé.

changé", affirme Serge-Maurice Pambou, conseiller technique 1 à la Cnamgs. "Il ne s'agit pas d'indexer qui que ce soit, car l'administration n'a pas vocation à imputer les torts. La démarche de la Cnamgs s'inscrit plutôt dans l'objectif d'inviter les GEF ciblés, dès la réception d'un SMS, à se

rapprocher des délégations, sous une quinzaine de jours, pour des mises à jour et des basculements vers d'autres fonds à la limite (fonds du secteur privé ou public)", ajoute-t-il.

Le meilleur est à venir. Car ce réaménagement est annonciateur d'un fonds 4 tel que proposé par

le président de la République, Ali Bongo Ondimba, pour accroître le nombre d'assurés et aller vers la couverture universelle. Ce fonds 4 immatriculera les assurés volontaires, les travailleurs indépendants et les professions libérales.

FAEPFD: des kits scolaires aux orphelins des militaires

AN
Libreville/Gabon

LE SIÈGE de la Fédération des associations des épouses des personnels des Forces de défense (FAEPFD) situé au camp Charles N'tchoréré à Baraka, a servi de cadre, samedi dernier, à la cérémonie de remise de kits scolaires à plus de 200 orphelins des personnels des Forces de défense. Cette cérémonie était présidée par la vice-présidente de cette plate-forme associative, Blanche Ferla Kembot, qu'entouraient ses proches collaboratrices dont Téquarata Oyini, Annie Flore Miloundja et Solange Nzenzé. Dans son adresse à l'assistance, la responsable des affaires sociales de la Fédération, Marie-Claudine Nikapissé a indiqué que cette action est l'une des exigences du culte pur de Sylvia Bongo

Ondimba en œuvrant pour la mise en place de la Journée des veuves et des orphelins. Puis, elle a rappelé qu'avec le plan d'action de la FAEPFD dédié aux veuves et aux orphelins, la présidente active, Zita Oligui Nguema, a tenu qu'en ce jour soient distribués des kits scolaires aux orphelins des personnels des Forces de défense. Des kits pour leur permettre d'aborder l'année académique en toute sérénité.

Les enfants n'ont pas caché leur joie et leur satisfaction en recevant ces lots composés de sacs, cahiers et autres accessoires. Et comme pour donner davantage du relief à ce don, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, chef suprême des Forces de défense nationale, a également offert aux orphelins une importante donation de livres intitulés "Histoire du Gabon" et "Géographie du Gabon et d'Afrique".



Photo: Adjai Ntoutoume

Bénéficiaires et officiels ont posé pour la postérité.

Éducation : cap sur la rentrée des grandes écoles

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LA ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, a présidé, vendredi dernier, une séance de travail avec le Comité des directeurs (Codir) dudit département ministériel. Ce, en vue des préparatifs de la rentrée académique dans les grandes écoles que sont l'École normale supérieure (ENS), l'Institut technique national (ITO) et l'École normale des instituteurs (Eni). "Nous avons fait un Codir élargi aux directeurs d'académies provinciales (DAP) et aux directeurs des zones académiques (DZA), ainsi qu'aux directeurs des grandes écoles pour faire un point sur la rentrée des classes dans les DAP et DZA et préparer la rentrée des classes dans les grandes écoles. Ce qui ressort de cette grande séance de travail, c'est que la rentrée s'est faite de manière progressive, il y a des besoins en enseignants qui ont été exprimés et nous travaillons



Photo: H.N.M

Les différents directeurs ont été invités à veiller au respect des instructions données par la tutelle.

d'arrache-pied pour combler le déficit par une organisation et affectation par bassin pédagogique et non plus par établissement. Des instructions fermes ont été données aux DAP et au DSA, pour un rappel à l'ordre aux chefs d'établissements, de respecter tout ce qui est grille d'inscription, cours et tenues scolaires, sinon les sanctions administratives vont être prises", a souligné le membre du gouvernement. Avant d'ajouter: "Il y a égale-

ment un point qui a été fait sur les inspections sur le terrain pour voir si les instructions de la hiérarchie ont été respectées. Nous vous partagerons les conclusions de ce rapport ultérieurement. S'agissant de la rentrée de l'ENI, l'ENS et l'ITO, les rentrées administratives ont déjà été effectuées, désormais c'est la rentrée des classes que nous avons décidé de faire progressivement à partir de cette semaine, et ce jusqu'à plus de deux semaines".